

2025
2026
2027



Syndicat

cftec

PREMIER SYNDICAT DE SERVICES

HANDICAP

Salarié porteur d'un handicap ou non, proche aidant,
nous sommes tous concernés !

Rejoignez nous
sur Citadel :

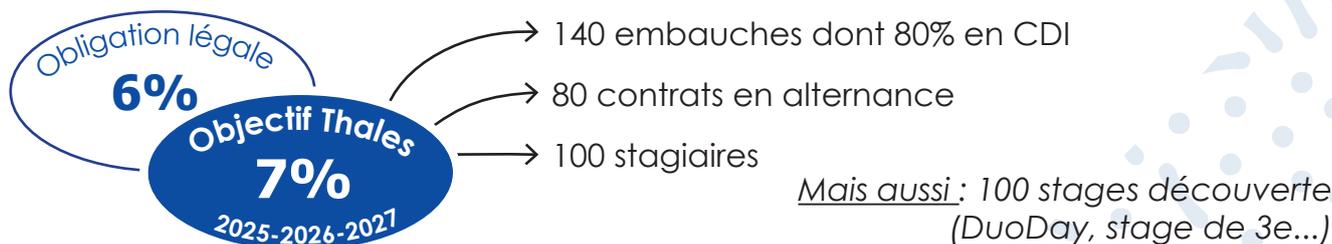


Inscription par mail:
cftc@thalesgroup.com

06 72 76 38 06
www.cftc.thales.fr
cftc@thalesgroup.com

PLAN D'EMBAUCHES HANDICAP DE THALES

Thales s'engage, à travers l'accord Handicap signé en 2024, aux objectifs suivants :



Sous-traitance : Thales s'engage à augmenter la sous-traitance auprès d'entreprises adaptées et auprès des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

JE SUIS PORTEUR D'UN HANDICAP



Mon arrivée à Thales

- Je bénéficie d'un **aménagement de mon poste de travail** en formulant votre demande à la médecine du travail.
- **Outils handi-aidants** : installer des logiciels adaptés à mon handicap au travers de l'application KISS.

Télétravail

- Le nombre de jour en télétravail peut aller au-delà de deux jours par semaine.
- Le coût du **matériel** d'adaptation du poste de travail pourra être pris en charge par Thales et l'AGEFIPH.

Ces demandes devront être faites avec la concertation de mon manager, auprès de la médecine du travail.

Transports et déplacements

Je suis autonome

Je manque d'autonomie

- **Transport en commun**
Mobilité réduite et déficient visuel : **Prise en charge à 100% de mon titre de transport.**

- Prise en charge* du transport domicile/travail** par Thales.
*Fixée selon la situation et les fonds d'allocations.

- **Mobilité**
Si mon temps de trajet augmente de plus de 15min, je bénéficie, pendant un an, d'une **indemnisation d'allongement de trajet***.

*L'allongement est calculé selon le trajet le plus adapté à votre handicap.

- **Véhicule personnel**
Je bénéficie d'une aide* financière pour l'**aménagement de mon véhicule.**

*Elle varie selon les besoins et la catégorie polluante du véhicule.

Vois internationaux

Mobilité réduite : dans le cadre de déplacements professionnels, je bénéficie d'un **sur-classement** validé par le médecin du travail.



Protection de l'emploi

Si mon emploi est fragilisé, je bénéficie d'un **reclassement prioritaire** au sein de mon établissement ou dans un établissement du bassin dont je relève. Renseignements auprès du référent Handicap.

Autorisations d'absences

- Un **congé supplémentaire** de cinq jours ouvrés
- **Renouvellement ou demande de statut RQTH** : un jour accordé (ou deux demi-journées)

Dispositif « Un temps pour s'essayer »

Accompagnement des salariés RQTH dans un **changement professionnel** (mobilité, missions).

Retraite

Cotisation

En contrat temps partiel, les **cotisations se font sur la base d'un contrat à temps plein.**

Majoration de l'allocation de départ à la retraite

Conditions à remplir

- Etre reconnu RQTH depuis au moins cinq ans.
- Réaliser la demande six mois avant la date effective de départ à la retraite.

Montant de la majoration

Ancienneté (avec le statut RQTH)	Majoration
5-10 ans	5 mois
10-20 ans	6 mois
+20 ans	7 mois

JE SUIS SALARIE

Bénévolat

4 journées d'autorisation d'absence payées pour des actions de bénévolat dans une association en lien avec le handicap. Renseignements auprès de mon référent Handicap.

Parrainage

Je peux **accompagner et conseiller un étudiant** en situation de handicap lors de son passage à Thales. Renseignements auprès de mon référent Handicap.

Se sensibiliser au handicap

- Je suis le module de **formation** « Inclusion des personnes en situation de handicap » sur Ulearn.
- Je pose mes questions à mon **réfèrent handicap.**
- **Je sollicite l'accompagnement d'un expert du handicap invisible.**
Exemple: mon équipe intègre un collègue porteur d'un handicap, l'expert nous aide à l'accueillir.



JE SUIS CONCERNE PAR LE HANDICAP DANS MON CERCLE PROCHE

Suivant si l'un de mes enfants ou si mon conjoint est porteur d'un handicap, je peux avoir accès à certains droits ou aides.

		Enfant	Conjoint
Congés payés supplémentaires	5 jours d'absence par an		
	5 jours d'absence à l'annonce de la survenue d'un handicap		
	4 jours (à prendre en demi-journées) dédiés à l'accompagnement de la personne porteuse de handicap (RDV médicaux) <i>Nécessite un justificatif pour toute demande (courrier type).</i>		
	10 jours ouvrés si mon enfant est handicapé avec un taux d'IPP supérieur ou égal à 80%, et s'il est à ma charge à vie.		
	5 jours ouvrés de congés payés au bout de 20 ans d'ancienneté si l'enfant ou le conjoint est porteur d'un handicap à plus de 80%		
Mobilité	Si je déménage, je bénéficie d'une indemnité* d'installation majorée à 10% . <i>* Elle est déterminée suivant la situation familiale en date du déménagement.</i>		
PERECO et PEG	Je peux avoir recours à un déblocage anticipé sans contrainte .		
Scolarité	1700€ par année scolaire , par enfant porteur d'un handicap.		
Frais de santé	Les enfants à charge (adultes), handicapés ou en état d'incapacité de travail, sont couverts par le contrat santé Thales sans limite d'âge, dès lors qu'ils perçoivent une allocation pour adulte handicapé. <i>(contrat Malakoff Humanis)</i>		

Important : Je déclare mon enfant porteur d'handicap à charge pour bénéficier des avantages de la prévoyance (Malakoff Humanis).